



Pôle PEA

PROFIL DE POSTE

INFIRMIER Périnatalité / Petite enfance

PRP-GRH-202
Version 01

Date d'application :
01/12/2021

Rédaction : S. MAZOYER Cadre supérieure de santé assistante du chef de pôle	Vérification : C. ALBERT Cadre Supérieur de Santé DS	Validation : V. BERICHEL Coordonnateur Général des Soins
---	---	---

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	INFIRMIER
Emploi	INFIRMIER
Métier	INFIRMIER
% Temps	100%

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier D.E est placé sous l'autorité hiérarchique de la Direction des Soins :

Directeur des Soins, Cadre supérieur du Pôle, cadre de proximité et sous l'autorité fonctionnelle du médecin responsable de l'unité fonctionnelle et du médecin responsable du pôle.

L'infirmier D.E est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires.

L'infirmier D.E est soumis au respect du secret professionnel et au droit de réserve.

3. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Le temps de travail sera réalisé à hauteur de 100 % réparti sur la semaine sur un cycle de travail à 38h20 (valeur référence temps plein).

Amplitude horaire : 9h / 19h en fonction des nécessités de l'activité

Repos fixes le WE.

Congés à définir selon les nécessités d'ouverture de la structure.

4. AFFECTATION

POLE	PEA
Structure interne	périnatalité/petite enfance
Unité de soins	PLATEFORME EXTRA SUD /NORD/EST /OUEST/CENTRE

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Pole PEA, regroupe 4 Départements répartis sur l'ensemble du territoire du Vinatier en intra et extra Hospitalier :

- Périnatalité 0/2 ans et petite enfance 2/5 ans
- Adolescence et psychiatrie transitionnelle (PEA/psy de l'adulte)



PROFIL DE POSTE

INFIRMIER Périnatalité / Petite enfance

PRP-GRH-202
Version 01

Date d'application :
01/12/2021

Pôle PEA

- TETA : Psycho-trauma, troubles de l'humeur et anxieux : dimension légale, acculturation, protection de l'enfance, psychiatrie sociale et légale
- SUNRISE pour les troubles TND/TSA

Ainsi qu'une Plateforme d'évaluation et d'orientation (POP) : dispositif téléphonique d'accueil, d'évaluation et d'orientation à destination des patients, des familles, des professionnels de santé et des partenaires des secteurs médico-sociaux et sociaux.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'infirmier(e) réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs de nature technique, relationnelle ou éducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques.

Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes, psychologique, sociale, économique et culturelle.

Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre infirmier.

L'infirmier(e) participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

Prises en charge qui se structurent en fonction de la problématique et du projet de soins de l'enfant autour :

- D'entretiens et rencontres régulières avec les familles (accueil, conseils, guidance).
- De soins individuels.
- De soins de groupe (avec ou sans médiation).
- D'une participation aux réunions cliniques, de réseau.
- D'une participation à l'élaboration des projets de soins.
- D'une participation à l'élaboration des synthèses (orales et écrites).
- De l'élaboration des projets de groupes à visée thérapeutique.
- De la tenue du dossier du malade informatisé « Cortexte » dès son implantation sur le pôle.
- Du recueil et de la saisie de l'activité de soins (RIM Psy).
- De l'accueil et l'encadrement des étudiants en stage.

INFIRMIER
Périnatalité / Petite enfance

PRP-GRH-202
Version 01

Date d'application :
01/12/2021

Pôle PEA

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

Rôle de coordination et d'articulation entre les différents acteurs dans les domaines du soin, de l'éducatif et de la pédagogie (participation aux rencontres avec les équipes éducatives et les structures médicosociales).

- Participation à la dynamique institutionnelle du pôle et du Centre Hospitalier
- Participation aux projets du pôle, aux groupes de travail, aux missions transversales, aux réunions, aux activités en lien avec les conventions de partenariat.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Capacité à prendre des responsabilités et initiatives.
- Capacité à travailler en équipe pluri professionnelle et à se positionner dans un groupe de travail.
- Capacité à solliciter et mobiliser les ressources de l'équipe, du réseau et du pôle clinique.
- Capacité de synthèse et d'analyse.
- Capacité à se distancier par rapport à la pathologie et la souffrance de l'enfant et de sa famille.
- Créativité, dynamisme, esprit d'ouverture.
- Facilité pour l'expression orale et écrite.
- Exploitation de la démarche d'évaluation de l'autisme.
- Inscription dans une démarche pédagogique.

9.1. Diplôme requis

- Diplôme d'état infirmier

9.2. Expérience professionnelle

- Expérience professionnelle auprès d'enfants autistes souhaitée.
- Expérience de la démarche d'évaluation diagnostique.
- Professionnelle infirmière confirmée.

9.3. Connaissances spécifiques souhaitées

- Connaissances dans le domaine de la pédopsychiatrie.
- Connaissance du lien parent - enfant, du développement psychoaffectif de l'enfant.
- Connaissance de la psycho pathologie de l'enfant.